

Un budget de 571 M€ pour le département

La session budgétaire du conseil général s'ouvre lundi après-midi à la Maison du département à Saint-Lô. Le président présentera un budget primitif de près de 571 M€, sans augmentation de la pression fiscale comme il l'avait annoncé lors du débat d'orientations budgétaires.

570,9 millions d'euros, c'est le montant du budget primitif proposé aux élus du département, dont le vote aura lieu le 25 mars prochain. Il était de 585,5 M€ en 2009. Le projet de budget s'inscrit dans un contexte de maîtrise des dépenses et de « stabilité des taux de la fiscalité directe » sur fond d'augmentation des charges sociales et de baisse des droits de mutation (-23 %). Il soutient l'activité économique en privilégiant « les investissements productifs et créateurs de richesses ; les crédits de paiement provisionnels de la section d'investissement sont en augmentation de 5,07 % par rapport au budget réalisé en

2009. Ils étaient de 98 M€ en 2009. Nous avons inscrit près de 104 M€ au BP 2010 », précise Jean-François Le Grand, président du conseil général de la Manche. Le gros des investissements portera sur les routes et la maîtrise de l'énergie des bâtiments du département, en particulier des collèges.

Pour équilibrer le budget, la majorité a contraint l'augmentation des dépenses de fonctionnement à 1,10 %, « en dessous de l'inflation provisionnelle ». Cet effort a été atteint grâce au concours de l'ensemble des services. « Tout le monde a joué le jeu pour qu'un euro dépensé soit un euro efficace. » Le re-

course à l'emprunt est ramené à 50 M€ (53 M€ en 2009) et l'épargne brute, c'est-à-dire la capacité d'investissement, est en progression. « Elle devrait se situer au niveau de 56 à 57 M€ en 2010 (l'Etat nous a notifié les bases fiscales ce matin). Elle était de 50 M€ en 2009 et 45 M€ en 2008. Cela va nous permettre de dégager une épargne nette, c'est-à-dire un autofinancement, de plus de 29 M€, en augmentation de 8 % ».

■ « Situation favorable »

« Malgré la crise et les difficultés, on arrive à une spirale vertueuse », commente Jean-François Le Grand. « On a anticipé sur les difficultés

financières à venir qui toucheront l'ensemble des départements. » Le conseil général a « stabilisé » la courbe de son endettement alors que la tendance est plutôt orientée à la hausse dans les départements, selon une étude du ministère de l'Économie sur la capacité de désendettement des collectivités. « On a commencé à redresser la barre », ajoute Jacqueline Charoni, vice-présidente en charge des finances.

Cette « situation favorable » va permettre au département d'honorer une promesse faite aux agents techniques des collèges, transférés de l'État au département. « On a réussi à dégager les sommes nécessaires pour les aligner sur le régime indemnitaire

des autres agents du conseil général. On avait dit qu'on le ferait sur trois ans, finalement ce sera sur deux ans », annonce Jean-François Le Grand. Un peu plus de 450 agents sont concernés.

Malgré les réformes et un contexte économique dégradé, l'accouchement du budget se fait globalement en douceur, sans trop rogner sur des dépenses non obligatoires. « On maintient notre action dans des domaines qui ne sont pas de nos compétences comme le sport, l'économie et la culture. » Ce propos vise l'opposition, qui « réclame un recentrage sur nos compétences obligatoires ». Le débat est lancé pour l'ouverture de la session budgétaire.

G. P.

L'analyse budgétaire de l'opposition

Les élus de gauche n'ont pas attendu l'ouverture de la session pour réagir au projet de budget. « Après une séance sur les orientations budgétaires où la question financière était traitée avec la plus grande opacité, les conseillers généraux viennent de recevoir, trois jours seulement avant l'ouverture de la session, les rapports. Pourtant, le 2 février dernier, le président, dans son élan de « transparence », s'était engagé sur une présentation début mars », rappellent-ils.

À travers les documents, ils relèvent que « la majorité, à la recherche de financements, a choisi de tailler dans les investissements qui sont en baisse de 13 % par rapport à 2009... Entre fin 2004 et fin 2009, la dette a explosé : +110 %. L'encours s'élève à 314 M€. Qu'à cela ne tienne... On garde le rythme en pré-

voyant 50 M€ d'emprunts nouveaux cette année. Pourtant, dans le même temps, on nous annonce avoir contraint l'évolution des charges de fonctionnement à +1,1 % ».

« Les principaux secteurs touchés par la rigueur budgétaire sont bien évidemment les infrastructures », poursuit l'opposition. « Nous dénonçons le côté irréaliste du schéma routier départemental, nous en avons la concrétisation financière. Plus étonnant, au regard des discours de Jean-François Le Grand, le secteur de l'environnement doit se serrer la ceinture. »

Enfin, les élus socialistes et républicains annoncent « une forte hausse » des transports scolaires : « La majorité propose +26 % ! Le budget est le reflet financier de choix politiques. Celui-ci en est un ! »

Archives en ligne : gratuit pour les Manchois

Lors de la conférence de presse de présentation du budget primitif, Jean-François Le Grand est revenu sur une polémique à propos de l'accès aux archives départementales par internet.

Un service web doit être mis en place cette année. « On est allé au-delà d'une simple numérisation pour un coût de 3 M€, payé avec les impôts des contribuables du département. L'ac-

cess aux archives sera gratuit pour les Manchois », annonce le président du conseil général. Un identifiant personnel et un mot de passe seront fournis aux habitants du département, ceux de l'extérieur devront s'acquitter d'un droit d'accès dont le montant n'a pas encore été fixé. La consultation des documents sur place, à Saint-Lô, restera gratuite pour tout le monde.